



La grande pagaille du baccalauréat

232.000 jeunes Français candidats au bac viennent d'avoir leur premier contact officiel avec "l'Etat". Ils ne sont pas près de l'oublier. Retour sur l'article paru le 29 juin 1961.

J'ai été recalé avec 50 points en "rab" "Ils se sont fichus dedans, les profs !" "On m'a donné 1/16ème sur 20 en physique "Il y a un point d'interrogation à la place "d'une note !" "Dans une classe de philo, tout le monde a eu 2 sur 20." "J'ai un 87 sur 60 en histoire et géographie !" La preuve ? Les candidats au baccalauréat brandissent leurs "collantes" (1). Ces "collantes" sont aberrantes : notes illisibles ou absentes, erreurs dans les additions, notes qui dépassent le maximum pouvant être obtenu dans telle ou telle discipline.

Près de 1.500 candidats assiègent le Service Central des Examens du Baccalauréat, rue Vauquelin. La porte est défendue par la police, Les injures pleuvent : "Le recteur, au poteau !" "Les poulets à la broche !", "Remboursez !" (il s'agit des 30 N.F. d'inscription aux examens). Des bruits fantastiques courent. Un policier, attendri, propose des solutions à une pseudo-Bardot en larmes. Vers 11 heures, la colère monte sur la colline Sainte-Geneviève. Pour les "recalés" de vingt ans, c'est le service militaire.

Des petits suisses

Un scandale : "Au ministère !" et "Session en septembre !" . Mais la rue est barrée. De la foule partent des petits paquets blancs. Aussitôt, le mur du Service du Bac en est jonché. Surprise : ils collent ! Ce sont des petits suisses. Revenus de leur stupéfaction, les policiers arrachent aux manifestants ces mous et blancs missiles et les piétinent... Comment le "scandale du bac" a-t-il pu éclater et que recouvre-t-il exactement ?...

Un certain nombre de candidats parisiens se sont aperçus, en recevant la notification de leurs résultats : a) que le total des notes indiquées en face de chaque matière était faux b) que le coefficient affecté à chaque discipline n'avait pas toujours été respecté. Ce sont là des erreurs purement matérielles, mais qui ont pris, surtout à Paris, une ampleur inquiétante.

Comment ont-elles pu se produire ? Il faudrait plutôt demander comment, étant donné les conditions dans lesquelles la correction des copies des 70.000 candidats parisiens s'est effectuée, n'y a-t-il pas eu un plus fort pourcentage d'erreurs ? On sait que la session de septembre a été supprimée cette année - de ce qui est une excellente mesure - ainsi que les épreuves orales obligatoires. Les candidats bacheliers ont eu donc à subir un certain nombre d'épreuves écrites. Ceux qui ont obtenu la moyenne sont reçus. C'est le cas de Bernard Paye, le fils du ministre de l'Education nationale, M. Lucien Paye. Ceux qui ont obtenu moins de 7 points sur 20 sont éliminés. Ceux qui ont obtenu moins de la moyenne mais au moins 7 sur 20 sont autorisés à se présenter à un "oral de contrôle" où, avec un nouveau 7 sur 20, ils seront déclarés reçus. Le tout - épreuves écrites plus oral - devait être expédié selon la volonté du ministère de l'Education nationale, entre le 12 juin et le 1er juillet. Soit 1 320 000 copies remises par 232.000 candidats à corriger en semaine.

Des machines électroniques se chargent théoriquement de jongler avec les notes, les coefficients, les moyennes et les tableaux. Elles n'ont pas été utilisées, cette année. Pourquoi ?... Au ministère, on répond : parce que, étant donné l'insuffisance de personnel qualifié et le temps nécessaire pour réunir les chiffres qui doivent alimenter les machines, le travail électronique aurait été trop lent. Les professeurs-correcteurs, certes, ont été plus vite. Mais comment oser s'étonner qu'ils aient commis des erreurs, étant donné la façon dont ils ont dû opérer ? La tâche normale qui incombe au professeur-correcteur est la suivante - Aller chercher (à Paris, rue de l'Abbé-de-l'Epée où les copies sont centralisées) le lot de 100 à 150 copies qu'il est chargé de corriger. (Celle année, la distribution s'est effectuée dans une telle pagaille qu'un correcteur d'espagnol a reçu... un paquet de versions latines.) - Lire la copie et la noter sur 10. Indiquer le coefficient affecté à la discipline

concernée (coefficients qui ont varié depuis l'année dernière) et calculer la note finale qui entrera dans le total des points de chaque candidat. Une copie notée 9 et affectée du coefficient 3 portera donc la mention suivante : $9/20 \times 3 = 27/60$. - S'il fait partie d'un jury, délibérer avec ses collègues de l'admissibilité de chaque candidat, en se référant à un bordereau où sont inscrits le nom de l'élève et ses notes dans chaque discipline.

A ces tâches, se sont ajoutés cette année les menus travaux suivants - L'administration, débordée, n'a pas été en mesure de remplir lesdits bordereaux. Les professeurs ont dû le faire, après avoir décacheté eux-mêmes chaque copie avec des couteaux de cuisine fournis par le réfectoire", précise l'un d'eux, - Additionner les notes de chaque candidat, libeller les "collantes". Et les cacheter. Dans un centre parisien, un jury de sept professeurs a dû, en une journée, calculer les notes de 150 élèves dans huit épreuves différentes - soit 1.200 calculs -- et y ajouter les travaux de manutention. Au ministère, où l'on traite de haut les élèves qui "manifestent méchamment" (sic), on dit au sujet des enseignants : "Ils savent bien compter leurs sous. Alors pourquoi ne calculeraient-ils pas leurs notes ?" Et on laisse entendre qu'il y a eu, de la part de certains professeurs, un sabotage systématique des épreuves. Comment une telle accusation a-t-elle pu, même sournoisement, être portée ?...

LIRE AUSSI >> 1980 - Le passeport du bac

Le Guide du Candidat

Parce que, indiscutablement, certains enseignants ont volontairement "noté dur", soit qu'ils réproouvent un système qui aboutit, selon eux, à la multiplication des cancre et à une baisse sensible du niveau général, soit que certaines questions écrites (Valéry sur Voltaire, par exemple) aient reçu un très petit nombre de réponses intelligentes parce qu'elles étaient mal posées.

De là certains échecs considérés par les candidats comme injustifiés. Mais quel nom faut-il donner à la confrontation entre "Le Guide du Candidat", préfacé par M. Erhard, directeur du Service Central du Baccalauréat, selon lequel aucune note n'est éliminatoire pour l'autorisation à subir l'oral de contrôle, et les instructions aux membres des jurys déclarant.., exactement le contraire ? S'il est interdit d'affirmer qu'aucun "sabotage" ait eu lieu, il est proprement scandaleux de chercher à substituer, dans l'esprit du public, cette explication trop commode à la carence des responsables de l'Education nationale et à la pagaille sans précédent qui en a résulté.

Qui, sinon l'administration, a égaré des copies ; dirigé certains professeurs vers des jurys qui n'étaient pas les leurs ; oublié de marquer le nombre de copies sur les paquets d'épreuves remises aux correcteurs ; retardé l'arrivée des notes de gymnastique qui étaient prêtes depuis un mois ; supprimé le numéro qui permettait de classer les épreuves dès la fin de l'examen ? Les employés de l'administration - débordés - ne sont pas en cause. Ce qui l'est, c'est l'insuffisance, devenue proverbiale, du personnel et des locaux.

L'Etat et les citoyens

Sur le plan pratique : Décision du ministre ; les copies (évaluées à 240 000) des candidats non admis à se présenter à l'oral relevant de l'Académie de Paris (9 départements) seront à nouveau examinées par les jurys. Ce qui revient à nier les erreurs matérielles, et à remettre en question la compétence des examinateurs. Les enseignants s'y opposent. C'est la guerre.

Le bac ne sortira pas grand de l'aventure. Au fait, à quoi sert-il que l'Etat impose aux élèves des écoles libres un examen qui détermine leur aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, rien de plus normal. Les élèves des écoles publiques seraient plus utilement et plus sérieusement jugés sur la moyenne des notes obtenues au cours des années de lycée. Outre qu'un diplôme obtenu dans ces conditions les engagerait peut-être à travailler régulièrement et sérieusement au lieu de "bachoter".

Aux garçons et aux fines qui auront eu, cette année, leur premier contact avec "l'Etat" à travers les mésaventures du bacho", on aura bonne mine de reprocher plus tard "l'incivisme des Français". Quand l'Etat se moque de ses citoyens, les citoyens se moquent de lui.

(1) Collante notification des résultats obtenus à l'écrit, comportant éventuellement la convocation à l'oral de contrôle.

La première candidate

Cent dix mille jeunes filles se sont présentées au baccalauréat. Il y a très exactement cent ans en 1861, il y en avait... une. La première. Julie-Victoire Daublé. Et elle avait 37 ans ! Car sa candidature avait été repoussée à plusieurs reprises avec indignation, le recteur de Paris la jugeant "outrecuidante" et de nature à provoquer un scandale qui rejaillirait sur l'université."C'est à Lyon que, pour finir, elle reçut l'autorisation de se présenter. Julie-Victoire Daublé était huitième enfant d'un modeste comptable. Elle obtint, dix ans plus tard, une licence de lettres.